

**RAPPORT ANNUEL ET
REDDITION DE COMPTES
2011-2012**

**Comité sectoriel de main-d'œuvre
en aménagement forestier**

Présenté à la DDCIS
Juin 2012

TABLE DES MATIÈRES

NOTE DU CSMOAF.....	3
RESSOURCES HUMAINES.....	4
RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS.....	7
Orientation 1	8
<i>Assurer la représentativité du secteur lors d'une assemblée publique, lors de l'assemblée générale, au sein du conseil d'administration, du comité exécutif et au niveau des autres instances du comité sectoriel de main-d'œuvre dans son secteur</i>	
Orientation 2	10
<i>Développer le partenariat et la concertation entre les partenaires au sein des structures du comité sectoriel de main-d'œuvre</i>	
Orientation 3	11
<i>Contribuer au développement, à la reconnaissance et à la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre (incluant les activités hors Cadre)</i>	
Orientation 4	21
<i>Contribuer au renforcement et améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines dans les entreprises</i>	
Orientation 5	22
<i>Contribuer à l'enrichissement de la connaissance du marché du travail par la collecte et la diffusion de l'information stratégique sur les secteurs afin de mieux anticiper les demandes des secteurs et de prévoir leur évolution</i>	

NOTE DU CSMOAF

Afin de répondre, d'une part, aux demandes en lien avec l'entente-cadre signée avec la Commission des partenaires du marché du travail et, d'autre part, aux exigences imposées aux organisations incorporées sous le couvert de la troisième partie de la « Loi sur les compagnies », le CSMOAF produit désormais un seul et unique document dans lequel le lecteur retrouvera non seulement le rapport annuel, mais aussi les éléments de reddition de comptes présentés sous la forme proposée par la Commission des partenaires du marché du travail.

Bonne lecture!

RESSOURCES HUMAINES

Le conseil d'administration

ALBERT, Francis (*remplacé en janvier 2012 par M. Mathieu Giguère*)
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM)

BEAUDOIN, Marc
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM)

BOIVIN, Florent
Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

FORTIN, Michel
Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN)

GALLANT, François, *coprésident*
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

GAUDREULT, Germain, *trésorier*
Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

GIGUÈRE, Mathieu (*en remplacement de M. Francis Albert en janvier 2012*)
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier (RESAM)

LESSARD, Jocelyn, *coprésident*
Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)

LÉVESQUE, Valérie
Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)

MCLEAN, Stéphane
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

PINEAU, Denis
Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN)

SIMARD, Éric
Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)

SIMARD, Fabien
Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)

VERREAULT, George
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

VIGEANT, Joël
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

Les observateurs

BARBEAU, Nancy

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

BROCHU, Lynne (*du 1^{er} avril au 16 septembre 2011*)

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)

LÉGARÉ, Gaston (*remplacé par M. Marc-André Moreau en novembre 2011*)

Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS)

MOREAU, Marc-André (*en remplacement de M. Gaston Légaré en novembre 2011*)

Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS)

TREMBLAY, Jacques J.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)

Le personnel régulier

BAHI, Khizrane adjointe administrative (*remplacée en novembre 2012 par Mme Brigitte Cloutier*)

BEAUPRÉ, Annie, ing.f., directrice générale

BOULIANE, Christine, ing.f., adjointe à la direction générale

CLOUTIER, Brigitte adjointe administrative (*en remplacement de Mme Khizrane Bahi en novembre 2012*)

DE PASSILLÉ, Vincent, t.p., chargé de projet

LANGLOIS, Julie, ing.f., M.Sc., chargée de projet

RIOUX, Catherine, c.o., coordonnatrice à la formation

Les consultants et les fournisseurs de services

Ateliers Tag

Préparation postale, *Le professionnel au bouleau*

BIP,

Bureau d'Intervieweurs Professionels

Commission scolaire des Monts-et-Marées

Langis Larochelle, formateur en débroussaillage

François Leblanc, formateur en martelage

Commissions scolaire Pays-des-Bleuets

Robin Lamontagne, évaluateur RCMO

Commission scolaire Pierre-Neveu-854

Jacques Bellavance, évaluateur RCMO

Denis D'Astous, évaluateur RCMO

Formulogic

Peter Hayfield, président

Genivar

Dominic Toupin, chargé de projet

Jacques Langlois, maître-compagnon

Jean-Philippe Brunet, ingénieur forestier

La Fabrik

Tommy Ferland, graphiste

Médiom internet

Fournisseur Internet

Michel Perron, évaluateur RCMO

Misys inc.

Mario Sauvageau

Paul Cyr, maître-compagnon

Photomag

Marc-André Grenier, photographe

Service aux entreprises Pays-des-Bleuets

Camil Routhier, maître-compagnon

Université Laval

Luc Lebel, chercheur

Zins, Beauchesne et associés

Renée Dubé, associée

Le vérificateur comptable

Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.

Alain Labrie, comptable agréé

Les institutions bancaires

Caisse populaire Desjardins de la Pointe-de-Sainte-Foy

ING DIRECT

RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS

Réunions du conseil d'administration

- 74^e 27 juin 2011
- 75^e 22 septembre 2011
- 76^e 17 janvier 2012
- 77^e 20 mars 2012

Réunions du comité exécutif

- 55^e 20 avril 2011
- 56^e 23 novembre 2011

Assemblée générale annuelle

- 15^e 27 juin 2011

Orientation 1 : Assurer la représentativité du secteur lors d'une assemblée publique, lors de l'assemblée générale, au sein du conseil d'administration, du comité exécutif et au niveau des autres instances du comité sectoriel de main-d'œuvre dans son secteur

Composition du secteur	Instance ou forum du CSMO	Appréciation en début d'année	Appréciation en fin d'année
Exploitation forestière (SCIAN 1133) : Récolte de bois caractérisé par un long cycle de croissance (dix ans ou plus).	<ul style="list-style-type: none"> Conseil d'administration Comité exécutif Comité de travail sur le plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS 	À maintenir	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Ce sous-secteur détient 14 sièges au C.A.:</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 sièges à l'AETSQ; 2 sièges au CIFQ; 2 sièges à la FQCF; 2 sièges au RESAM; 2 sièges à la FIM-CSN; 4 sièges au SCEP-FTQ. <p>Ce sous-secteur détient 3 sièges au C.E.:</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 siège au CIFQ; 1 siège à la FQCF; 1 siège au SCEP-FTQ. <p>1 représentant de l'AETSQ, 1 représentant du CIFQ, 1 représentant de la FIM-CSN et 1 représentant du SCEP-FTQ se sont impliqués dans le comité de travail sur le plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS.</p>
Activités de soutien à la foresterie (SCIAN 1153) : <ul style="list-style-type: none"> Services de soutien essentiels à la production forestière. 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil d'administration Comité exécutif Comité de travail sur le plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS 	À maintenir	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Ce sous-secteur détient 14 sièges au C.A.:</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 sièges à l'AETSQ; 2 sièges au CIFQ; 2 sièges à la FQCF; 2 sièges au RESAM; 2 sièges à la FIM-CSN; 4 sièges au SCEP-FTQ. <p>Ce sous-secteur détient 3 sièges au C.E.:</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 siège au CIFQ; 1 siège à la FQCF; 1 siège au SCEP-FTQ. <p>1 représentant de l'AETSQ, 1 représentant du CIFQ, 1 représentant de la FIM-CSN et 1 représentant du SCEP-FTQ se sont impliqués dans le comité de travail sur le plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS.</p>

Composition du secteur	Instance ou forum du CSMO	Appréciation en début d'année	Appréciation en fin d'année
<p>Exploitation de terres à bois (SCIAN 1131)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation de terres à bois en vue de la vente de bois debout. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'administration • Comité exécutif • Comité de travail sur le plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS 	<p>À maintenir</p>	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Ce sous-secteur détient 14 sièges au C.A.:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 sièges à l'AETSQ; • 2 sièges au CIFQ; • 2 sièges à la FQCF; • 2 sièges au RESAM; • 2 sièges à la FIM-CSN; • 4 sièges au SCEP-FTQ. <p>Ce sous-secteur détient 3 sièges au C.E.:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 siège au CIFQ; • 1 siège à la FQCF; • 1 siège au SCEP-FTQ. <p>1 représentant de l'AETSQ, 1 représentant du CIFQ, 1 représentant de la FIM-CSN et 1 représentant du SCEP-FTQ se sont impliqués dans le comité de travail sur le plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS.</p>
<p>Pépinières forestières et récolte de produits forestiers (SCIAN 1132) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production de semis dans des pépinières spécialisées; • Récolte de gomme, écorce, aiguilles de sapin et mousse espagnole. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'administration • Comité exécutif • Comité de travail sur le plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS 	<p>À maintenir</p>	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Certaines pépinières forestières privées appartiennent à des groupements forestiers et à des coopératives forestières qui sont respectivement représentés au C.A. par 2 sièges du RESAM et 2 sièges de la FQCF. De plus, la FQCF possède 1 siège au C.E.</p> <p>Les pépinières forestières publiques appartiennent au MRNF qui possède 2 sièges d'observateur au C.A.</p> <p>Certains groupements forestiers, certaines coopératives forestières et certaines entreprises privées réalisent de la récolte de produits forestiers et sont respectivement représentés au C.A. par 2 sièges du RESAM, 2 sièges de la FQCF et 2 sièges de l'AETSQ. De plus, la FQCF possède 1 siège au C.E.</p> <p>1 représentant de l'AETSQ s'est impliqué dans le comité de travail sur le plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS.</p>

Orientation 2 : Développer le partenariat et la concertation entre les partenaires au sein des structures du comité sectoriel de main-d'œuvre

Instances actives de concertation	Mandat et objectifs	Fréquence	Appréciation des résultats (taux de participation, résultats ou retombées)
Conseil d'administration	Gestion stratégique des priorités sectorielles	4 fois	<p>Le C.A. s'est réuni 4 fois pour la gestion stratégique des priorités sectorielles.</p> <p>Une rencontre a dû être reportée faute de quorum dans la partie syndicale en juin 2011.</p> <p>Taux de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 75 % pour les administrateurs de la partie patronale; • 50 % pour les administrateurs de la partie syndicale; • 100 % pour le conseiller de la CPMT; • 67 % pour les autres observateurs.
Comité exécutif	Affaires courantes	2 fois	<p>Le C.E. s'est réuni 2 fois.</p> <p>Taux de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 % pour les administrateurs de la partie patronale; • 50 % pour l'administrateur de la partie syndicale; • 100 % pour le conseiller de la CPMT.
Assemblée générale	Adoption du rapport annuel et des états financiers vérifiés, élection des administrateurs et nomination du vérificateur comptable	1 fois	<p>L'assemblée générale s'est tenue le 27 juin 2011. Cette rencontre était prévue au calendrier pour le 14 juin 2011, mais elle a été reportée faute de quorum dans la partie syndicale.</p> <p>Taux de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 50 % pour les administrateurs de la partie patronale; • 67 % pour les administrateurs de la partie syndicale; • 100 % pour le conseiller de la CPMT; • 33 % pour les autres observateurs.

Orientation 3 : Contribuer au développement, à la reconnaissance et à la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre (incluant les activités hors Cadre)

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p>3.1 Effectuer la promotion régulière du PAMT lié au métier d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et à celui d'abatteur manuel, à savoir la diffusion d'une lettre d'information en début d'année à toutes les entreprises du secteur de l'aménagement forestier et l'utilisation du dépliant promotionnel sur le compagnonnage ainsi que du <i>Guide d'intégration du compagnon dans l'entreprise</i>.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi postal, en décembre 2011, du formulaire d'inscription pour les formations de compagnons 2012 et d'un texte promotionnel sur le PAMT, auprès des entreprises forestières répertoriées par le CSMOAF. • Promotion du PAMT lié à ces métiers via la participation du CSMOAF aux congrès annuels de ses membres et de certains partenaires (voir l'activité 5.15 pour plus de détails). • Rédaction d'un texte promotionnel sur le PAMT pour les métiers manuels et mécanisés du Comité dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au bouleau</i>, éditions d'avril 2011, septembre 2011 et décembre 2011. • Promotion du PAMT lié aux métiers manuels via une rencontre du Conseil syndical de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN) en novembre 2011. • 135 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) sur 185 ciblées pour le métier d'ouvrier sylvicole – débroussailleur : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 au Bas-Saint-Laurent (01); ○ 62 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02); ○ 5 en Mauricie (04); ○ 4 en Outaouais (07); ○ 23 en Abitibi-Témiscamingue (08); ○ 23 en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11); ○ 17 dans les Laurentides (15). • 29 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) sur 25 ciblées pour le métier d'abatteur manuel : <ul style="list-style-type: none"> ○ 19 au Bas-Saint-Laurent (01); ○ 2 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02); ○ 4 en Mauricie (04); ○ 1 en Estrie (05); ○ 3 en Chaudière-Appalaches (12).
<p>3.2 Ajouter le PAMT en travaux sylvicoles – débroussaillage dans les éléments couverts par le <i>Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles</i> (PGES).</p>		N		<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec MM. Jean-Luc Trahan et Gilles Lemay de la CPMT, en avril 2011, pour discuter à nouveau de la proposition du CSMOAF d'ajouter, dans les éléments couverts par le PGES, la vérification des aspects suivants en lien avec le PAMT en travaux sylvicoles –débroussaillage :

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<i>(Cette activité a été réalisée même si elle ne faisait pas partie du plan d'action initial.)</i>				<ul style="list-style-type: none"> ○ la compétence du compagnon (soit en passant par la formation de compagnons du CSMOAF, soit par l'évaluation de ses compétences via la RCMO); ○ le temps d'apprentissage admissible et effectivement réalisé par le ou les apprentis; ○ le temps de compagnonnage admissible et effectivement réalisé par le compagnon. <p>L'objectif initial du CSMOAF d'intégrer le PAMT dans les éléments couverts par le PGES était essentiellement de s'assurer de la compétence des compagnons. La CPMT affirmant que cette vérification relève des entreprises et rejetant formellement notre proposition, le CSMOAF a choisi de ne pas aller plus dans ce dossier pour le moment.</p>
3.3 Procéder à la mise à jour annuelle des cartables et des outils de formation des compagnons pour les métiers d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et d'abatteur manuel.			C	<ul style="list-style-type: none"> ● Révision partielle du contenu des cartables et des outils de formation des compagnons en prévision des formations prévues en octobre 2011 et en mai 2012. ● Dépôt d'une demande de financement au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) en juillet 2011, visant la mise à jour complète des cartables de formation de compagnons pour les métiers d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et d'abatteur manuel. <ul style="list-style-type: none"> ○ La demande fut acceptée par le FDRCMO en janvier 2012. Les travaux ont débuté une fois l'entente signée, en février 2012.
3.4 Réviser les outils afférents à la norme professionnelle en Travaux sylvicoles – débroussaillage (carnet d'apprentissage et guide à l'intention du compagnon).			C	<ul style="list-style-type: none"> ● Dépôt d'une demande de financement au FDRCMO, en juillet 2011, visant la révision des outils d'apprentissage afférents à la norme professionnelle liée au métier d'ouvrier sylvicole – débroussailleur. <ul style="list-style-type: none"> ○ La demande fut acceptée par le FDRCMO en janvier 2012. Il est prévu que les travaux débutent en juin 2012.
3.5 Effectuer la promotion régulière de la norme professionnelle et du PAMT lié au métier d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et à celui d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière et validation des outils d'évaluation sur le terrain et perfectionnement au besoin.			C	<ul style="list-style-type: none"> ● Promotion du PAMT lié aux métiers mécanisés et distribution des outils d'autoformation destinés aux apprentis des métiers mécanisés via la participation du CSMOAF aux congrès annuels de ses membres et de certains partenaires (voir l'activité 5.15 pour plus de détails). ● Distribution d'outils d'autoformation liés aux métiers mécanisés en lien avec le PAMT intitulés <i>Guide d'acquisition des connaissances de base à l'intention des apprentis pour les métiers mécanisés</i> lors de la tournée promotionnelle du CSMOAF effectuée entre

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
				<p>novembre 2010 et avril 2011 dans les divers centres locaux d'emploi visités au Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte sur le PAMT lié aux métiers mécanisés, sur les outils d'autoformation destinés aux apprentis des métiers mécanisés du Comité ainsi que sur la tournée promotionnelle du CSMOAF dans le bulletin de liaison périodique <i>Le Professionnel au bouleau</i>, éditions d'avril 2011 et de septembre 2011. • Promotion du PAMT lié aux métiers mécanisés via une rencontre du Conseil syndical de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN) en novembre 2011. • 17 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) sur 7 ciblées pour le métier d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois : <ul style="list-style-type: none"> <u>6 en abattage :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02); ○ 1 en Estrie (05); ○ 1 en Abitibi-Témiscamingue (08); ○ 1 dans les Laurentides (15). <u>6 en débardage :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02); ○ 1 en Estrie (05); ○ 1 en Chaudière-Appalaches (12); ○ 1 dans les Laurentides (15). <u>2 en façonnage</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 en Estrie (05); ○ 1 en Outaouais (07). <u>3 en chargement :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02); ○ 2 dans les Laurentides (15). • 12 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) sur 7 ciblées pour le métier d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière : <ul style="list-style-type: none"> <u>8 en construction de chemins forestiers :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02); ○ 2 dans les Laurentides (15); ○ 5 dans le Nord-du-Québec (10). <u>4 en finition et entretien de chemins forestiers :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ 5 dans le Nord-du-Québec (10).
3.6 Collaboration à l'élaboration d'une étude de pertinence pour le métier de mécanicien d'équipements lourds en vue de produire une norme			C	<ul style="list-style-type: none"> • Trois rencontres téléphoniques de validation de documents avec Zins Beuchesne et associés, la firme retenue pour l'élaboration de l'étude, conjointement avec le CSMO Mines, en avril et en août 2011.

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
professionnelle. (étude conjointe avec le CSMO Mines).				<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre téléphonique avec le CSMO Mines pour discuter du rapport d'étape de l'étude déposé par la firme, en août 2011. • Rencontre téléphonique avec Zins Beauchesne et associés, conjointement avec le CSMO Mines, pour commenter le rapport préliminaire de l'étude en novembre 2011. • Rencontre avec le CSMO Mines pour analyser du rapport final (version de travail) de l'étude, en mars 2012. <p>Le rapport final de l'étude devrait être déposé par la firme en avril 2012 et une présentation de ce rapport est prévue au conseil d'administration du CSMOAF en juin 2012.</p>
3.7 Promotion de la norme professionnelle et de la Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) pour les métiers d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et d'abatteur manuel, et validation des outils d'évaluation sur le terrain et perfectionnement au besoin.			C	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des normes et de la RCMO liés aux métiers manuels via la participation du CSMOAF aux congrès annuels de ses membres et de certains partenaires (voir l'activité 5.15 pour plus de détails). • Rédaction d'un texte promotionnel sur la RCMO pour les normes professionnelles liées aux métiers manuels du CSMOAF dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au boulevau</i>, éditions de septembre 2011 et décembre 2011. • Participation à la séance d'information organisée par la DDCIS pour les comités sectoriels, le 27 octobre 2011 sur la RCMO. • Promotion de la RCMO liée aux métiers manuels via une rencontre du Conseil syndical de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN) en novembre 2011. <p>Le CSMOAF n'a pas été en mesure de continuer la validation sur le terrain des outils d'évaluation dans le cadre de la reconnaissance des compétences pour ces métiers. En effet, sur les 3 évaluations ciblées par métier dans le plan d'action, aucune n'a été effectuée. Bien que la RCMO soit disponible pour ces métiers depuis 2009, le CSMOAF n'a reçu qu'une seule demande d'évaluation en abattage manuel depuis sa mise en service. Le CSMOAF estime que la validation et le perfectionnement de ces outils pourront être complétés lorsqu'au moins 5 évaluations auront été effectuées pour chaque métier. Suite à la rencontre avec la DDCIS et les représentants des comités sectoriels, quelques précisions quant au déroulement de la RCMO et aux responsabilités des comités sectoriels dans le processus de qualification des candidats ont permis de bonifier légèrement le processus d'évaluation en place.</p>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p>3.8 Promotion de la norme professionnelle et de la Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) pour les métiers d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière, et validation des outils d'évaluation sur le terrain et perfectionnement au besoin.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des normes et de la RCMO liés aux métiers mécanisés via la participation du CSMOAF aux congrès annuels de ses membres et de certains partenaires (voir l'activité 5.15 pour plus de détails). • Rédaction d'un texte sur la RCMO liée aux métiers mécanisés et sur la tournée promotionnelle du CSMOAF dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au bouleau</i>, éditions d'avril 2011, septembre 2011 et décembre 2011. • Participation à la séance d'information organisée par la DDCIS pour les comités sectoriels, le 27 octobre 2011 sur la RCMO. • Promotion de la RCMO liée aux métiers mécanisés via une rencontre du Conseil syndical de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN) en novembre 2011. • Conception d'un encart promotionnel de la RCMO liée aux métiers mécanisés en mars 2012. • Révision et correction par l'équipe du CSMOAF des outils d'évaluation élaborés par des consultants pour les métiers d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière. • Sur les 3 évaluations ciblées par métier dans le plan d'action, 4 évaluations ont été réalisées pour le métier d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et 2 pour le métier d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière (voir l'activité 3.8 pour plus de détails).
<p>3.9 Élaboration du bilan sur l'implantation de la norme professionnelle liée au métier d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et à celui d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte sur le bilan du PAMT lié aux métiers mécanisés dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au bouleau</i>, édition de septembre 2011. • Validation de la stratégie d'apprentissage, c'est-à-dire de l'application du compagnonnage et des outils du PAMT lié aux métiers mécanisés soit par la visite, soit par un sondage téléphonique des entreprises signataires d'ententes PAMT pour les métiers visés, en août et en septembre 2011. • Validation de la stratégie de la RCMO par l'implantation de 6 expérimentations, soit 4 liées au métier d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et 2 liées au métier d'opérateur de machines

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
				<p>utilisées en voirie forestière en septembre, en octobre et en novembre 2011.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un rapport final pour chacune des 2 normes professionnelles liées aux métiers mécanisés et dépôt de ces rapports au FDRCMO en mars 2012.
<p>3.10 S'assurer que soit offert un service soutenu de formation continue aux entreprises du secteur.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> • Envoi par courrier postal, en décembre 2011, d'un sondage sur les besoins de formation des 1 200 entreprises répertoriées à travers la province dans le secteur de l'aménagement forestier. <ul style="list-style-type: none"> ○ Réception et analyse des besoins de formation issus des répondants au sondage.
<p>3.11 Offrir les formations de compagnons en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> • Formation de 5 groupes de compagnons dans 5 régions différentes, pour un total de 27 compagnons formés (21 en débroussaillage sur 10 ciblés et 9 en abattage sur 4 ciblés) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Abitibi-Témiscamingue : 2 entreprises, 6 compagnons formés en débroussaillage; ○ Bas-Saint-Laurent : 6 entreprises, 8 compagnons formés en débroussaillage; ○ Côte-Nord : 3 entreprises, 4 compagnons formés en débroussaillage; ○ Capitale-Nationale : 2 entreprises, 3 compagnons formés en abattage manuel et en débroussaillage (formation mixte); ○ Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine : 3 entreprises, 6 compagnons formés en abattage manuel. <p>Préparation des formations de compagnons 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Envoi par courrier postal, en décembre 2011, du formulaire d'inscription pour les formations de compagnons 2012 aux entreprises forestières répertoriées par le CSMOAF. • Suite aux inscriptions reçues, dépôt en janvier 2012, d'une nouvelle demande de financement au FDRCMO visant la formation de 23 nouveaux compagnons en abattage manuel et en débroussaillage. • La demande a été acceptée par le FDRCMO en mars 2012.
<p>3.12 Offrir les formations de compagnons pour les métiers opérateur de machines utilisées en récolte du bois et opérateur de machines utilisées en voirie forestière.</p>		N		<p>Les travaux liés au bilan sur l'implantation des normes professionnelles de ces métiers ont terminé en mars 2012. Ces derniers devant être réalisés auparavant, cette activité a été reportée à la prochaine année financière. La cible de 4 experts formés en récolte du bois et de 4 experts formés en voirie forestière n'a donc pas été atteinte.</p>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p>3.13 Offrir les formations de suivi aux compagnons actifs en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel.</p>		N		<p>Développement d'une nouvelle formule de suivi qui s'apparente désormais à du coaching pour compagnons dans le but de relancer les suivis offerts aux compagnons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Envoi postal, en juin 2011, du formulaire d'inscription et d'une lettre d'information visant à promouvoir ce nouveau service de coaching aux entreprises forestières répertoriées par le CSMOAF : • Aucune inscription reçue donc aucun coaching n'a été effectué en 2011. La cible était de 1 compagnon en débroussaillage et 1 compagnon en abattage. • Rédaction d'un texte promotionnel sur le coaching maintenant disponible pour les normes professionnelles liées aux métiers manuels du CSMOAF dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au boulevau</i>, édition de septembre 2011.
<p>3.14 Rendre disponible, aux personnes qui en font la demande, l'évaluation de leurs compétences pédagogiques dans le cadre de la nouvelle norme compagnon.</p>		N		<ul style="list-style-type: none"> • La CPMT rend maintenant disponible une formation de 2 jours qui vise à certifier des travailleurs selon la norme compagnon. • Cependant, aucun rapport n'a encore été rendu public jusqu'à maintenant sur les projets pilotes menés par certains comités sectoriels concernant la norme compagnon. • Le CSMOAF préfère attendre ce rapport avant d'aller de l'avant avec cette activité. Par conséquent, aucune évaluation des compétences pédagogiques via la norme compagnon n'a été effectuée sur 3 évaluations ciblées.
<p>3.15 Promouvoir et rendre disponible une formation de techniciens forestiers sur le modèle du Bas-Saint-Laurent dans d'autres régions forestières.</p> <p><i>(Cette activité a été réalisée même si elle ne faisait pas partie du plan d'action initial.)</i></p>			C	<p>Suite à un sondage, envoyé par courriel, sur les besoins de formation des entreprises forestières de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11), le module de formation portant sur la classification MSCR en lien avec le martelage fut ciblé et un nombre suffisant d'inscriptions a pu être amassé pour justifier une demande de projet au FDRCMO.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt de la demande de financement au FDRCMO en juillet 2011 visant la formation de 44 travailleurs (techniciens forestiers, contremaîtres et ingénieurs forestiers) répartis dans différentes entreprises de la région de la Gaspésie. <p>Suite à l'acceptation du projet en septembre 2011, la formation de 4 groupes de travailleurs a été réalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe A : Gaspé, du 24 octobre au 2 novembre 2011 : 2 entreprises, 11 travailleurs formés; • <u>Groupe B</u> : New Richmond, 9 au 18 novembre 2011 :

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
				<p>4 entreprises, 14 travailleurs formés;</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Groupe C</u> : Percé, du 21 au 30 novembre 2011 : 2 entreprises, 11 travailleurs formés; • <u>Groupe D</u> : Ste-Anne-des-Monts, du 5 au 9 décembre 2011 : 3 entreprises, 11 travailleurs formés • Rédaction d'un texte promotionnel sur le projet réalisé et sur la formation continue dans le secteur de l'aménagement forestier dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au boulevau</i>, édition de décembre 2011. <p>À venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Groupe D</u> : Réalisation de la partie pratique sur le terrain (3 jours) au printemps et à l'été 2012. • Rédaction du rapport final du projet de formation.
<p>3.16 Établir un arrimage entre les programmes et services offerts en formation professionnelle et les PAMT et la RCMO dans le secteur de l'aménagement forestier.</p>			C	<p>Rencontre, en mars 2012, avec les directeurs des centres de formation professionnelle (CFP) en foresterie de la province afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer les différents CFP des démarches effectuées concernant l'avancement de la mise en œuvre de la RCMO au CSMOAF; • Discuter des points communs entre la RCMO et la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC); • Échanger sur les offres de formation continue des CFP; • Résolution du C.A. en janvier 2012 pour la participation du CSMOAF au projet commun MELS et CPMT pour l'établissement de passerelles entre la RAC et la RCMO. <p>À venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'arrimage entre le programme <i>Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP 5273)</i>, du MELS, et la norme professionnelle reliée au métier d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière.
<p>3.17 Promouvoir, auprès du monde de l'éducation, l'importance de la révision des critères reliés aux passerelles établies entre les différents programmes de formation dans le secteur de l'aménagement forestier (DEP versus DEC et DEC versus baccalauréat).</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> • Étude en cours des passerelles établies entre les programmes de formation des différents niveaux du secteur de l'aménagement forestier. <p>Pour cette année financière, les efforts ont été davantage consentis dans la révision du plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS que dans la révision des passerelles (voir l'activité 3.17 pour plus de détails).</p>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p>3.18 Participer à la révision des programmes de formation (DEP, DEC, et baccalauréat) dans le secteur de l'aménagement forestier, notamment en regard à la gestion des ressources humaines.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à une présentation du MELS sur leur plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques lors d'une rencontre des gestionnaires des CSMO avec la DDCIS en avril 2011. <p>En mai et juin 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude du plan d'optimisation visant à examiner la pertinence de dégager des programmes plus génériques et à examiner la pertinence de conserver des programmes d'études dont l'ampleur et la récurrence des besoins de main-d'œuvre ne justifient plus le maintien à titre de programme d'État. • Formation d'un comité de travail au sein des membres du conseil d'administration et de l'équipe permanente du CSMOAF. • Rencontre du comité de travail du CSMOAF sur le plan d'optimisation du MELS en octobre 2011. • Rencontre avec le MELS pour discuter des chantiers d'optimisation 24 (Foresterie urbaine) et 39 (Travail sylvicole) en octobre 2011. • Étude plus intensive et exhaustive des chantiers suivants du secteur de l'aménagement forestier : <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Chantier # 24 : Foresterie urbaine</u> Abattage manuel et débardage forestier (DEP 5290) : Pertinence et Programme générique (avec Arboriculture-élagage (DEP)); ○ <u>Chantier # 39 : Travail sylvicole</u> Travail sylvicole (DEP 5289) : Pertinence. • Rencontre du comité de travail du CSMOAF sur les chantiers d'optimisation 24 (Foresterie urbaine) et 39 (Travail sylvicole) en novembre 2011. • Dépôt de documents au MELS, en décembre 2011, pour aider à dresser des états de situation plus représentatifs de la réalité pour les programmes d'études <i>Abattage manuel et débardage forestier (DEP-5290)</i> et <i>Travail sylvicole (DEP 5289)</i>. • Dépôt d'une lettre au MELS, en décembre 2011, présentant la position du CSMOAF sur les chantiers d'optimisation 24 (Foresterie urbaine) et 39 (Travail sylvicole). <p>Les documents d'orientation ainsi que les états de situation bonifiés des chantiers d'optimisation 24 (Foresterie urbaine) et 39 (Travail sylvicole) devaient être déposés à la première rencontre 2012 du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques</p>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
				(CNPEPT). Le CSMOAF a été avisé le 13 mars 2012 du report à une date indéterminée d'un éventuel dépôt des documents au CNPEPT pour tous les chantiers concernant le secteur de l'aménagement forestier.
3.19 Sondage auprès des compagnons du secteur de l'aménagement forestier <i>(Cette activité a été réalisée même si elle ne faisait pas partie du plan d'action initial.)</i>			C	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de données du sondage réalisé auprès des 176 compagnons ayant reçu une formation de compagnons du CSMOAF (travaux sylvicoles – débroussaillage ou abattage manuel) afin de répondre à des besoins spécifiques (par exemple, élaboration des besoins de coaching des compagnons).

O : oui

N : non

C : en continu

Orientation 4 : Contribuer au renforcement et améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines dans les entreprises

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
4.1 Sensibiliser les entreprises du secteur de l'aménagement forestier à l'intégration des clientèles cibles, notamment les Premières Nations, les immigrants reçus et les femmes.		N		<ul style="list-style-type: none"> Cette activité a été reportée à la prochaine année financière.
4.2 Participer au groupe de travail sur la formation, l'apprentissage et l'embauche des autochtones.		N		<p>Les 4 détenteurs d'ententes autochtones, membres du groupe de travail sur la formation, l'apprentissage et l'embauche des autochtones, ont décidé de façon unanime de cesser leur participation à ce groupe. En effet, ces derniers ont jugé plus profitable d'investir leurs efforts et leurs ressources dans les différents comités de travail sectoriels et tables de concertation ayant vu le jour suite aux travaux du groupe de travail. Le Groupe a donc cessé officiellement ses activités en juillet 2011.</p>

O : oui N : non C : en continu

Orientation 5 : Contribuer à l'enrichissement de la connaissance du marché du travail par la collecte et la diffusion de l'information stratégique sur les secteurs afin de mieux anticiper les demandes des secteurs et de prévoir leur évolution

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p>5.1 Compiler et analyser l'ensemble des données recueillies lors des enquêtes de la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre (GPMO) effectuées auprès des travailleurs pour l'exercice 2008-2009.</p> <p><i>(Cette activité a été réalisée même si elle ne faisait pas partie du plan d'action initial.)</i></p>	O			<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de la structure de la base de données Access nécessaire à la compilation des questionnaires complétés par les travailleurs du secteur de l'aménagement forestier dans le cadre de l'enquête GPMO 2008-2009. • Compilation des 1 283 questionnaires complétés par les travailleurs du secteur de l'aménagement forestier. • Dépôt, en février 2012, d'une demande de financement à la DDCIS pour dresser un portrait de la main-d'œuvre du secteur de l'aménagement forestier, en passant par : <ul style="list-style-type: none"> ○ une analyse de données GPMO du CSMOAF pas encore traitées; ○ une enquête auprès des employeurs dans le secteur de l'aménagement forestier (voir l'activité 5.3 pour plus de détails). • Acceptation de la demande de financement par la DDCIS en février 2012. • Embauche de la firme GENIVAR pour l'analyse des données GPMO au début mars 2012. • Analyse des 1 283 questionnaires. • Dépôt, par la firme GENIVAR, du rapport final des analyses en mars 2012.
<p>5.2 Bonifier la liste d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'aménagement forestier, arrimage avec la base de données déjà existante du CSMOAF et création de listes de distribution Outlook.</p> <p><i>(Cette activité a été réalisée même si elle ne faisait pas partie du plan d'action initial.)</i></p>			C	<ul style="list-style-type: none"> • Bonification de la liste d'entreprise œuvrant dans le secteur de l'aménagement forestier, passant de 445 à plus de 1 500. • Intégration des bonifications à la base de données déjà existante du CSMOAF. • Création de plusieurs listes de distribution Outlook afin de faciliter les envois par courriel. • Mise à jour de la nouvelle base de données du CSMOAF et des listes de distribution Outlook en continu.
<p>5.3 Documenter l'organisation du travail dans le régime actuel et ses effets sur la main-d'œuvre et les entreprises du secteur (saisonnalité, mode de rémunération, éloignement, horaire de travail, conditions physiques, structure organisationnelle, mode</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt, en février 2012, d'une demande de financement à la DDCIS pour dresser un portrait de la main-d'œuvre du secteur de l'aménagement forestier, en passant par : <ul style="list-style-type: none"> ○ une analyse de données GPMO du CSMOAF pas encore traitées (voir l'activité 5.1 pour plus de détails); ○ une enquête auprès des employeurs dans le secteur de l'aménagement forestier.

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
d'attribution des contrats, instabilité des programmes et des marchés).				<ul style="list-style-type: none"> • Acceptation de la demande de financement par la DDCIS en février 2012. • Appel d'offres pour l'enquête auprès des employeurs en février 2012. • Choix du soumissionnaire et signature du contrat en mars 2012. • Formation d'un comité de travail au sein des membres du conseil d'administration et de l'équipe permanente du CSMOAF pour assurer le suivi du projet et participer à l'élaboration du questionnaire d'enquête. <p>À venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du questionnaire et enquête auprès des entreprises du secteur. • Demande de financement et analyse des attentes et motivations des travailleurs face à leur emploi.
5.4 Organiser un séminaire sur les impacts du nouveau régime forestier (Loi 3) sur l'environnement de travail, l'organisation du travail et les compétences requises.		N		<ul style="list-style-type: none"> • Cette activité a été reportée à la prochaine année financière.
5.5 Participer aux travaux du Chantier sur la saisonnalité en vue de faire face aux défis du travail saisonnier, en collaboration avec d'autres comités sectoriels aux prises avec des problématiques similaires.			C	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux différentes rencontres du comité d'orientation du projet avec les 7 autres CSMO participants. • Tenue de 7 groupes sectoriels de discussion pour prendre le pouls des employeurs quant à leur réalité d'entreprises saisonnières, poser un diagnostic sur les principaux enjeux vécus et constater le réalisme et la pertinence des pistes de solutions proposées à l'issue de la phase 1. Organisation par le CSMOAF du groupe de discussion sectoriel de l'aménagement forestier (5 entreprises et 1 organisation syndicale participantes) tenu le 12 avril 2011 à Québec. (Au terme de ces groupes de discussion sectoriels, les mesures actives du marché du travail et l'encadrement réglementaire apparaissaient les pistes de solution les plus porteuses, en plus de la promotion et la valorisation des activités saisonnières.) • Tenue de 4 groupes de discussion réunissant une douzaine de travailleurs saisonniers récurrents chacun, dans 4 régions différentes (Capitale-Nationale, Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Montérégie et Saguenay – Lac-Saint-Jean), avec des travailleurs des différents secteurs concernés. Organisation par le CSMOAF du groupe de discussion du Saguenay – Lac-Saint-Jean tenu le 19 août

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
				<p>2011. (Au terme de cette consultation auprès des travailleurs, les mesures actives du marché du travail et l'encadrement réglementaire apparaissent les pistes de solution les plus porteuses, outre la gestion des ressources humaines et la promotion et la valorisation des activités saisonnières.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la réalisation d'une enquête auprès de travailleurs de 15 à 20 entreprises, de différentes régions et de différents secteurs, avec l'aide d'un questionnaire (4 entreprises participantes en aménagement forestier). • Tenue de 3 sessions de travail axées sur les solutions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Session de travail sur la politique et le statut du travail saisonnier le 1^{er} février 2012 à Québec; ○ Session de travail sur les mesures de soutien à l'activité saisonnière et l'encadrement réglementaire le 24 février 2012 à Montréal; ○ Session de travail sur les conditions d'emploi et la gestion des ressources humaines le 29 février 2012 à Drummondville.
5.6 Élaborer une stratégie concertée de valorisation des métiers du secteur de l'aménagement forestier.			C	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune nouvelle rencontre du comité éducation et communication grand public, créé en novembre 2010, n'a eu lieu en 2011-2012.
5.7 Recherche documentaire et analyse des modes de rémunération globale des ouvriers sylvicoles. <i>(Cette activité a été réalisée même si elle ne faisait pas partie du plan d'action initial.)</i>	O			<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt du document <i>Recherche documentaire et analyse des modes de rémunération globale des ouvriers sylvicoles</i> au MRNF pour approbation en mars 2011. • Présentation du rapport final en avril 2011 devant le comité de travail qui a mandaté le CSMOAF pour la réalisation de ce mandat. • Approbation finale du document en juin 2011. • Publication du rapport final sur le site Internet du CSMOAF à partir de juin 2011. • Rédaction d'un texte promotionnel sur l'avancement des travaux à ce sujet dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au bouleau</i>, éditions d'avril 2011 et de septembre 2011.
5.8 Organiser la 7 ^e édition des journées de promotion des métiers <i>Viens vivre la forêt.</i>	O			<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux rencontres des comités organisateurs de chacune des 7 régions participantes. • Participation à la rencontre bilan du comité directeur de l'activité, composé du CSMOAF et du CSMOITB, et aux autres rencontres spéciales non planifiées requérant la présence du comité directeur. • 7 régions participantes : MRC de la Matapédia

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
				<p>(participants du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine), Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie, Estrie, Laurentides et Abitibi-Témiscamingue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 journées d'activité au total, comportant, en moyenne, une quinzaine de métiers ou tâches sous forme d'ateliers interactifs traitant des métiers de l'aménagement forestier et de la transformation du bois. • Plus de 2 400 participants (étudiants de 3^e, 4^e et 5^e secondaire et personnes susceptibles de guider les jeunes dans leur choix professionnel).
5.9 Appuyer l'organisation d'une activité de type <i>Camp-forêt des profs</i> dans les régions concernées.	O			<ul style="list-style-type: none"> • Participation du CSMOAF aux rencontres du comité d'organisation de l'activité pour le camp de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. • Du 15 au 18 août 2011, 30 enseignants des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ont eu le privilège de vivre une expérience forestière des plus enrichissante en assistant à diverses activités et sorties en forêt en compagnie de spécialistes passionnés. Le but de l'activité : défaire les mythes et initier le développement d'une culture forestière. • Participation du CSMOAF à la tenue de l'événement en fournissant un chef d'équipe, qui a accompagné un groupe d'enseignants tout au long de l'activité. • Appui du CSMOAF à d'autres <i>Camp-forêt des profs</i> tels que celui de l'Abitibi-Témiscamingue et celui de la Mauricie.
5.10 Diffuser le plan d'action du CSMOAF.	O			<ul style="list-style-type: none"> • Version PDF du plan d'action 2011-2012 du CSMOAF produit et disponible pour lecture ou téléchargement sur le site Internet du Comité.
5.11 Produire et diffuser le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au boulot</i> et entretenir et mettre à jour en continu le site Internet du CSMOAF.	O			<ul style="list-style-type: none"> • 3 bulletins de liaison diffusés en format papier et sur le site Internet du CSMOAF en 2011-2012, soit un en avril 2011 (produit dans l'année financière précédente), un en septembre et un en décembre 2011. • Suite à la bonification de la liste de contacts du CSMOAF, le tirage du bulletin est passé de 1 300 à 2 400 copies en cours d'année. Le bulletin s'adresse aux différents partenaires du CSMOAF, à savoir les entreprises, les représentants des travailleurs, les différentes associations du secteur forestier, le réseau d'Emploi-Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, les institutions d'enseignement, etc. • Mises à jour ponctuelles du site Internet du CSMOAF

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
5.12 Vulgariser l'information sur la fiscalité pour les travailleurs forestiers et en assurer la diffusion.	O			<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'un article sur la fiscalité des travailleurs forestiers rappelant les principales déductions disponibles, dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au boulevard</i>, édition avril 2011. • Mise à jour des informations contenues dans le <i>Carnet des dépenses du travailleur forestier</i>.
5.13 Produire de façon bisannuelle une liste des professions en demande dans le secteur de l'aménagement forestier.	O			<ul style="list-style-type: none"> • Professions en demande, pour le secteur de l'aménagement forestier, produites et disponibles sur le site IMT en ligne d'Emploi-Québec.
5.14 Estimer l'expansion du marché du travail (évolution de l'emploi total) dans le secteur de l'aménagement forestier au Québec à court, moyen et long terme, et décrire les événements susceptibles de l'influencer.	O			<ul style="list-style-type: none"> • Perspectives sectorielles du marché du travail pour la période 2012-2016 dans le secteur de l'aménagement forestier produites et disponibles auprès de la CPMT ou pour lecture sur le site Internet du Comité.
5.15 Participer aux congrès annuels et autres événements des membres du CSMOAF et de certains partenaires.	O			<p>Présence et visibilité du CSMOAF avec son kiosque aux événements des partenaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Congrès de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) en avril 2011, dans la région de Chaudière-Appalaches; • Congrès de l'Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec (APMFQ) en avril 2011, dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean; • Congrès de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP), en juin 2011, dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean; • Exposition dans le cadre de la Semaine du Bois, au Centre de Foire de Québec, section Innovation, en septembre 2011; • Congrès du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM) en septembre 2011, dans la région de l'Outaouais; • Salon Éducation Emploi de Québec, en octobre 2011, dans la Capitale-Nationale; • Congrès de l'Association forestière Saguenay – Lac-Saint-Jean (AFSL) en octobre 2011, dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean; • Congrès de l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice (AFVSM) en novembre 2011, dans la région de la Mauricie; • Congrès de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), en février 2012, dans la

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
				<p>région de la Capitale-Nationale;</p> <p>Présence (sans kiosque) aux événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Événement annuel du Conseil de l'industrie forestière du Québec (en remplacement du congrès annuel), en juin 2011, dans la région de la Capitale-Nationale; • Congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) en septembre 2011, dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean; • Colloque conjoint Kruger – AF2R sur la refonte du régime forestier québécois, en janvier 2012, dans la région de la Capitale-Nationale.
<p>5.16 Participer à la tournée des CSMO dans la région de Chaudière-Appalaches.</p> <p><i>(Cette activité a été réalisée même si elle ne faisait pas partie du plan d'action initial.)</i></p>	O			<ul style="list-style-type: none"> • Participation du CSMOAF à la tournée des CSMO dans la région de Chaudière-Appalaches, en septembre 2011, visant à mettre en lien les différents comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) avec des représentants du réseau d'Emploi-Québec (conseillers en emploi, conseillers d'orientation, etc.) et d'organismes externes de la région. • 19 CSMO participants et 116 visiteurs inscrits.
<p>5.17 Supporter la demande de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec, de la Fédération québécoise des coopératives forestières et du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec pour le renouvellement du programme MFOR Sylviculture.</p>		N		<p>Puisque les associations concernées n'ont pas demandé au CSMOAF de lettre de support pour appuyer le renouvellement du programme MFOR Sylviculture au cours de l'année financière 2011-2012, venant du fait que le dossier était déjà réglé, cette activité n'a pas été réalisée.</p>

O : oui N : non C : en continu